

Dégâts d'eau

Inscrire la valeur totale selon champ D du tableau (page 2).
C'est à vous de décider si vous voulez assurer la valeur totale (100 %) la plus grande partie (80 %) ou la moitié seulement (50 %) de l'inventaire de votre ménage.

- **100 % (= valeur totale)** est la forme d'assurance usuelle. Est-ce que la valeur de l'inventaire de votre ménage est inférieure à CHF 30 000.-, ou est-ce que vous souhaitez l'assurer dans sa totalité? Dans ce cas, c'est cette solution qui vous convient.
- **80 % ou 50 % (= premier risque).** Pensez-vous plutôt que les écoulements d'eau dû à des conduites défectueuses ne pourra pas détériorer tout l'inventaire de votre ménage? Vous pourrez alors choisir la variante qui vous semblera la mieux adaptée à vos besoins personnels. Chaque dégât d'eau assuré sera pleinement indemnisé jusqu'à la somme d'assurance que vous aurez choisie ici.
- Si l'inventaire de votre ménage se trouve dans une résidence secondaire, un supplément de 150 % doit être ajouté au chiffre sous ⑦ et reporté dans la rubrique ⑧.

Dégâts d'eau	Part assurée	Somme assurée	Taux %	Prime (en CHF S.-.)
Valeur totale ①	100%	1000	0,45	450
②	80%	80000	0,45	36000
③	50%	500	0,45	225

Exemple de calcul:
 100000 : 100 x 80 = 80000 somme d'assurance
 80000 : 1000 x 0,45 = 36.- prime

Bris de glaces

Vitrages du mobilier = p. ex. tables avec surface en verre, vitrines de bibliothèques, etc.

Vitrages du bâtiment = p. ex. vitres, surfaces de cuisson en céramique de verre.

Si vous êtes propriétaire de la maison, nous vous recommandons de conclure une variante avec les vitrages du bâtiment.

Cocher ce qui convient.

Assurances complémentaires

Dans un but de simplification, la proposition ne mentionne pas toutes les assurances complémentaires entrant en considération. Nous vous en donnons ici la liste:

- Frais d'existence et de déblaiement de plus de CHF 5 000.- (incendie)
- Frais de changement des serrures en cas de vol simple et de perte.
- Couverture des risques d'incendie, de dommages naturels et de dégâts dus à la malveillance pour les aménagements de jardin.
- Panne de courant dans le ménage (dommages aux produits congelés).

Nous vous indiquerons volontiers le montant des primes par téléphone.

Total de la prime d'assurance pour l'inventaire du ménage

Additionnez les montants de ① à ⑩. Vous obtiendrez ainsi la prime totale ⑪ pour l'assurance de l'inventaire du ménage. Inscrivez le total au chiffre 7 de la page 1.

Bris de glaces	Somme d'assurance	Prime
<input checked="" type="checkbox"/> Vitrages de mobilier	CHF 200.-	90.-
<input type="checkbox"/> Vitrages de mobilier + vitrages bâtiment	CHF 0.-	0.-
<input type="checkbox"/> Vitrages de mobilier + vitrages bâtiment + location/vente/voies	CHF 0.-	0.-

Assurances complémentaires	Somme d'assurance	Prime
<input type="checkbox"/> Assurance incendie de plus de CHF 2000.-	CHF 0.-	0.-
<input type="checkbox"/> Incendie - dommages naturels	CHF 0.-	0.-
<input type="checkbox"/> Vol - dommages naturels	CHF 0.-	0.-
<input type="checkbox"/> Incendie - dommages naturels	CHF 0.-	0.-
<input type="checkbox"/> Vol - dommages naturels	CHF 0.-	0.-
<input type="checkbox"/> Incendie - dommages naturels	CHF 0.-	0.-
<input type="checkbox"/> Vol - dommages naturels	CHF 0.-	0.-

Prime totale de l'inventaire du ménage (à reporter à la page 1) **336.-**

Do-it-yourself

Mode d'emploi pour remplir votre proposition d'assurance et calculer vous-mêmes vos primes.

Proposition:

4

Assurance-responsabilité civile privée

- Etes-vous la seule personne à assurer? Dans ce cas, choisissez la version PERSONNE SEULE.
- Y a-t-il plusieurs personnes à assurer (famille, personnes faisant ménage commun avec vous, divorcé(e)s et veufs ou veuves avec enfants)? Dans ce cas, choisissez la version FAMILLE.

Assurances en supplément

Voici quelles sont les assurances complémentaires que vous pouvez conclure:

- Responsabilité civile envers le loueur/prêteur de chevaux
- Responsabilité civile en tant que chasseur en Suisse
- Responsabilité civile en tant que conducteur de voitures de tourisme et de livraison appartenant à des tiers.
- Responsabilité civile pour des professions déterminées

Nous vous indiquerons volontiers le montant des primes par téléphone.

Total de la prime de l'assurance responsabilité civile privée

Additionnez les montants et . Reportez cette prime totale de votre assurance-responsabilité civile privée au chiffre 7 de la page 1.

Il ne vous reste plus qu'à

inscrire la date et apposer votre signature (à la page 1). Envoyez votre proposition dûment remplie et signée à la Visana Assurances SA, Weltpoststrasse 19, 3000 Berne 15.

Votre police Directa vous sera envoyée dans les meilleurs délais.

Responsabilité civile privée	Somme d'assurance	Prime
<input checked="" type="checkbox"/> Assurance de base	CHF 500000.-	132.-
<input type="checkbox"/> Somme d'assurance par événement	CHF 100.-	0.-
<input type="checkbox"/> Franchise pour dommages aux locaux loués	CHF 200.-	0.-
<input type="checkbox"/> Franchise pour dommages aux biens loués	CHF 0.-	0.-
<input type="checkbox"/> Personne seule	CHF 0.-	0.-
<input checked="" type="checkbox"/> Famille (également valable pour les concubins)	CHF 137.-	132.-

Suppléments	Somme d'assurance	Prime
<input type="checkbox"/> Sans franchise pour dommages aux locaux loués	CHF 30.-	0.-
<input type="checkbox"/> Personne assurée en plus	CHF 50.-	0.-
<input type="checkbox"/> Utilisation occasionnelle de véhicules à moteur appartenant à d'autres personnes	CHF 75.-	0.-
<input type="checkbox"/> Franchise de CHF 200.-	CHF 0.-	0.-
<input type="checkbox"/> Autres assurances complémentaires (p. ex. aménagement, location)	CHF 0.-	0.-
<input type="checkbox"/>	CHF 0.-	0.-
<input type="checkbox"/>	CHF 0.-	0.-

Total de la prime de l'assurance responsabilité civile (à reporter à la page 1) **132.-**

Letzte eingetragene Confirmität vom 15.03.2004
 Letzt eingetragene Confirmität vom 15.03.2004
 Letzt eingetragene Confirmität vom 15.03.2004

Leur/Ber
 Modèle, 15.03.2004
 Signature/Date/Signature
 M. J. J. J.

Proposition:

1

Questions générales

Souhaitez-vous assurer l'inventaire de votre ménage et/ou conclure éventuellement une assurance-responsabilité civile privée?
 - L'inventaire du ménage et la responsabilité civile privée peuvent être assurés indépendamment l'un de l'autre.
 Cocher ce qui convient.

Chiffre 1

Si vous êtes assuré(e) auprès de la Visana, notez ici votre numéro d'assuré. Vous pouvez réduire 10 % de la prime annuelle au titre du rabais pour assurés. Vous devez cependant d'abord fixer vos primes sur la base de ces explications. La déduction sera effectuée sous chiffre 7 (4e ligne).

Chiffre 2

Veillez indiquer à quelle adresse se trouvent les objets à assurer, si cette adresse n'est pas la même que l'adresse postale (p. ex. résidence secondaire). Il n'est possible de mentionner qu'une seule adresse du lieu d'assurance par proposition. Au cas où il y aurait deux lieux d'assurance ou plus, nous vous prions de nous contacter.

Chiffre 3

Cocher ce qui convient.

Chiffre 4

Dans quels cas faut-il mentionner une personne à assurer en plus?
 - Assurance de l'inventaire du ménage: p. ex. lorsque deux personnes vivent en concubinage et que l'inventaire du ménage du/de la partenaire doit également être assuré.
 - Assurance-responsabilité civile privée: lorsqu'une personne doit être assurée en plus dans l'assurance de la famille.

Si vous avez des difficultés en arrivant à ce symbole, vous pouvez appeler votre agence! Vous trouverez le numéro de téléphone sur la lettre d'accompagnement.

Chiffre 5

- Souhaitez-vous conclure l'assurance pour 1, 3 ou 5 ans?
 - Echéance des primes: veuillez indiquer le mois qui vous convient le mieux pour payer la facture des primes.
 - En cas de paiement semestriel, un supplément de CHF 5.- par tranche de paiement et par catégorie d'assurance est perçu.

Chiffre 6

Cocher ce qui convient ou fournir les indications demandées.

Chiffre 7

Remplissez cette rubrique en dernier lieu et indiquez alors le montant de la prime que vous avez calculée. Les assuré(e)s de la Visana peuvent ici déduire 10 %.

Proposition:

2

Evaluation de la somme d'assurance pour l'inventaire du ménage

Tableau A

Le tableau A comporte les valeurs d'un ménage dans la moyenne (meubles, vaisselle, vêtements, etc.). En cas d'écart important de la valeur de votre inventaire du ménage, veuillez nous contacter.
 - Combien de personnes vivent-elles dans votre ménage? (voir notre exemple: couple = 2 personnes)
 - Combien de pièces comporte votre habitation? (voir notre exemple: 3 pièces)
 - La somme d'assurance de base résulte de ce qui est inscrit dans les lignes et les colonnes. Veuillez l'inscrire dans le champ A.
 Si le nombre de personnes ou de pièces n'apparaît pas dans le tableau, nous vous prions de nous contacter.

Inventaire du ménage

Tableau A: Inventaire de ménage de base

Personnes	Pièces						
	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4
1	20000	25000	30000	35000	40000	45000	50000
1,5	25000	30000	35000	40000	45000	50000	55000
2	30000	35000	40000	45000	50000	55000	60000
2,5	35000	40000	45000	50000	55000	60000	65000
3	40000	45000	50000	55000	60000	65000	70000
3,5	45000	50000	55000	60000	65000	70000	75000
4	50000	55000	60000	65000	70000	75000	80000

Le chiffre 100000 est inscrit dans le champ A.

Tableau B

Vous pouvez inscrire ici vos valeurs individuelles. Voir notre exemple: Installations de musique/électronique.
 Valeur à neuf du groupe 1 CHF 10000.-
 Dont à déduire : part comprise dans l'inventaire de base du ménage - CHF 3000.-
 Différence à assurer CHF 7000.-

Tableau C

Additionner les montants différentiels. Inscrire le total arrondi des valeurs individuelles dans le champ B.
 Tableau C
 Comptez au moins 10 % de totaux A plus B pour les nouvelles acquisitions prévues et le renchérissement. Inscrire le résultat dans le champ C.

Tableau D

Les sommes A + B + C représentent la valeur totale de l'inventaire du ménage. Arrondir le montant aux prochains CHF 10 000.- et l'inscrire dans la rubrique D.

Proposition:

3

Explications pour le calcul des primes

Incendie

Cocher la valeur totale D du tableau (page 2).
 - Reporter la prime dans la rubrique ①.
 - Si vous habitez dans un bâtiment agricole et qu'il n'y a pas de mur de séparation résistant au feu entre l'habitat et le rural, un supplément de 100 % doit être ajouté au chiffre sous ① et reporté dans la rubrique ②.
 - Si la construction est en bois ou en d'autres matériaux de construction facilement inflammables), un supplément de 50 % doit être ajouté au chiffre sous ① et reporté dans la rubrique ②.
 - Si l'inventaire de votre ménage dépasse la valeur totale de CHF 300 000.-, nous vous prions de nous contacter.

Vol

Inscrire la valeur totale selon champ D du tableau (page 2). C'est à vous de décider si vous voulez assurer la valeur totale (100 %) la plus grande partie (80 %) ou la moitié seulement (50 %) de l'inventaire de votre ménage.
 - **100 % (= valeur totale)** est la forme d'assurance usuelle. Est-ce que la valeur de l'inventaire de votre ménage est inférieure à CHF 30 000.-, ou est-ce que vous souhaitez l'assurer dans sa totalité? Dans ce cas, c'est cette solution qui vous convient.
 - **80 % ou 50 % (= premier risque).** Si vous partez de l'idée que même le voleur le plus audacieux n'emportera jamais la totalité de l'inventaire de votre ménage ou si vous estimez qu'un vol chez vous «n'en vaut pas la chandelle», vous pouvez alors choisir dans ces deux variantes celle qui vous semble la mieux adaptée à votre situation personnelle. Chaque dommage assuré dû à un vol sera pleinement indemnisé jusqu'à la somme d'assurance que vous aurez choisie ici (déduction faite de la franchise).
 - L'inventaire de votre ménage se trouve-t-il dans une résidence secondaire? Dans ce cas, un supplément de 70 % doit être ajouté au chiffre sous ③ et reporté dans la rubrique ④.

Vol simple hors du domicile

En dehors du domicile les objets du ménage ne sont en principe pas assurés contre le vol simple. Pour cette couverture d'assurance, une assurance complémentaire doit être conclue.
 - A combien estimez-vous la valeur des objets (à l'exclusion du numéraire) que vous emportez habituellement avec vous? Veuillez déterminer cette somme et en inscrire la prime sous ⑤.
 - Si vous souhaitez assurer une somme supérieure à CHF 6 000.-, nous vous prions de nous contacter.

Vol d'un cyclomoteur

Les cyclomoteurs ne sont assurés contre le vol que sur convention spéciale.
 - Est-ce qu'un ou plusieurs cyclomoteurs doivent être assurés? Marquer le nombre de cyclomoteurs à assurer et inscrire la prime sous ⑥.

Tableau B: Valeurs individuelles

Exemples	Valeur à neuf par groupe	Part comprise dans l'inventaire de base	Valeur à assurer
1. Quotientiers/Électronique	10 000	3 000	7 000
2. Livres/Hobbies	-	1 000	-
3. Sport	6 000	2 000	4 000
4. Art/Objets d'art	4 000	-	4 000
5. Collections (cartes, timbres, couvertures de table en argent, monnaies, etc.)	-	-	-
6. Objets de valeur "Bijoux"	5 000	3 000	2 000
7. Autres	2 000	2 000	-
8. Valeurs d'occasion	-	3 000	-

Tout des valeurs individuelles: 27 000

Tableau C: Réserve pour nouvelles acquisitions et renchérissement

Tout A et B: 30 000

Tableau D: Valeur totale de l'inventaire du ménage (A+B+C)

Tout A+B+C: 57 000

Calcul des primes

Incendie/Dommages naturels

Valeur totale D: 57 000

Prime: 100.-

Vol

Valeur totale D: 57 000

Prime: 100.-

Exemple de calcul:
 100000 : 100 x 50 = 50000 somme d'assurance
 50000 : 1000 x 2,0 = 100.- prime

Tableau D: Somme d'assurance

Somme d'assurance: 60.-

Prime: 100.-